



Montpellier

**JNI** 11<sup>es</sup> Journées  
Nationales  
d'Infectiologie

Du mercredi 9 au  
vendredi 11 juin 2010  
Corum - Montpellier



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Montant des droits d'inscription

L'inscription en ligne au congrès est ouverte du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 28 mai 2010 (minuit).  
Passé cette date, l'inscription ne pourra se faire que sur place.

Le tableau ci-dessous indique les échéances et le montant des droits d'inscriptions :

Catégories d'inscrits <sup>(2)</sup>	Tarif jusqu'au 15 mars 2010 <sup>(1)</sup>	Tarif à partir du 16 mars 2010 <sup>(1)</sup>	Tarif Inscription sur place après le 28 mai 2010 <sup>(1)</sup>
Médecins/Pharmaciens/ou équivalents	195 €	250 €	270 €
Médecins/ Pharmaciens/ou équivalents pris en charge par la formation professionnelle	225 €	280 €	310 €
Membres de la SPILF, du CMIT ou CCA (Chef de Clinique Assistant)	120 €	150 €	170 €
Interne/Étudiant	80 €	100 €	120 €
Infirmières/paramédicaux - la Journée des Infirmières <sup>(3)</sup>	80 €	100 €	100 €
Infirmières/paramédicaux - Journée des Infirmières + accès JNI <sup>(4)</sup>	100 €	120 €	120 €
Infirmières/paramédicaux - Journée des Infirmières <sup>(3)</sup> pris en charge par la formation professionnelle	110 €	130 €	160 €
Infirmières/paramédicaux - Journée des Infirmières + accès JNI <sup>(4)</sup> pris en charge par la formation professionnelle	130 €	150 €	180 €

(1) Tarifs en Euros, TTC.

(2) Afin de bénéficier de certains tarifs d'inscription et valider votre demande d'inscription, nous vous prions de nous fournir les documents suivants :

- Les Membres de la SPILF devront justifier auprès de Vivactis Plus de la mise à jour de leur cotisation par email, courrier ou fax.
- Les CCA et les internes devront fournir un justificatif de leur tarif par email, fax ou courrier.
- Les étudiants devront justifier leur tarif en adressant à Vivactis Plus (par email, fax ou courrier) une copie recto verso de la carte d'étudiant en cours de validité, ou sur justificatif de l'université.
- Pour la formation professionnelle, une attestation de prise en charge, de la part de l'organisme de formation, devra être adressée à Vivactis Plus (par email, fax ou courrier).

(3) Accès uniquement à la Journée des Infirmières, le jeudi 10 juin 2010.

(4) Ce tarif inclut la participation à la Journée des Infirmières et l'accès aux JNI (stands, sessions, communications) du mercredi 9 juin au vendredi 11 juin 2010.



Montpellier

JNI

11<sup>es</sup> Journées  
Nationales  
d'Infectiologie

Du mercredi 9 au  
vendredi 11 juin 2010

Corum - Montpellier



## Inscription en ligne

Pour participer au congrès, seule l'inscription en ligne est acceptée.

Vivactis Plus se réserve la possibilité de refuser toute inscription au congrès adressée par courrier, fax ou email, sauf cas de force majeure.

Le montant des droits d'inscription comprend :

- l'accès à la conférence inaugurale
- l'accès à l'exposition des stands et des posters
- l'accès aux sessions scientifiques, ateliers et symposiums
- les déjeuners (jeudi 10 et vendredi 11 juin 2010)
- la pochette congressiste et le livre des résumés
- l'accès aux sessions FMC (dans la limite des places disponibles)

Un certificat de présence sera remis sur place.

**Pas de pré-inscription en ligne ni d'inscription sur place aux sessions FMC.**

Les salles de session FMC seront libres d'accès à l'ensemble des congressistes, dans la limite des places disponibles.

Pour plus d'information, se référer à la rubrique sessions FMC dans l'onglet Informations générales.

## Règlement des droits d'inscription

- **Paiement en ligne par carte bancaire :** Visa ou Mastercard, via le système de paiement sécurisé Paypal.
- **Paiement par chèque bancaire :**
  - libellé à l'ordre de JNI Vivactis Plus
  - à envoyer à JNI Vivactis Plus - 17, rue Jean Daudin - 75015 PARIS
- **Paiement par virement bancaire :**
  - à l'ordre de JNI Vivactis Plus
  - obligation de mentionner le nom du ou des inscrit(s), ainsi que le n° de congressiste
  - Prière de nous adresser par fax la copie du virement (01 43 37 65 03)

Relevé d'Identité Bancaire (RIB)				
CODE BANQUE	CODE AGENCE	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	DOMICILIATION
30076	02063	11781900205	33	LA DEFENSE ENTREP.

**IBAN (International Bank Account Number) :** FR76 3007 6020 6311 7819 0020 533

**Code BIC (Bank Identifier Code) :** NORDFRPP

Dans le cas d'un paiement par chèque ou virement bancaire, un délai de **7 jours calendaires** vous sera imposé pour l'envoi de votre règlement. Ce délai vous sera notifié dans le courrier de demande d'inscription.

Le paiement en espèces n'est autorisé que dans le cadre d'une inscription sur place. L'Euro est la seule monnaie de référence.

**Seule la réception effective du paiement des droits d'inscription confirme de façon définitive la participation au congrès.**



Montpellier

**JNI** 11<sup>es</sup> Journées  
Nationales  
d'Infectiologie

Du mercredi 9 au  
vendredi 11 juin 2010

Corum - Montpellier



## Formation professionnelle

Les participants pris en charge par la formation professionnelle, doivent s'inscrire en ligne. Il leur sera alors demandé d'envoyer une attestation de prise en charge.

L'inscription ne sera validée et confirmée qu'à réception de la prise en charge du participant par l'organisme de formation professionnelle. Un délai de 15 jours est accordé pour nous transmettre l'attestation de prise en charge, par courrier ou par fax. Le numéro de congressiste JNI doit figurer sur l'attestation. Dans le cas contraire, l'organisme de formation devra joindre le courrier de demande d'inscription.

Les courriers doivent être adressés à JNI Vivactis Plus, 17 rue Jean Daudin, 75015 Paris. - Fax : 01 43 37 65 03  
N° de formation professionnelle : 117 537 400 75

## Facturation

Dans le cas d'un paiement en ligne (carte bancaire), une facture acquittée et une confirmation d'inscription avec le numéro congressiste JNI sont automatiquement adressées par email au participant.

Pour tout règlement par chèque ou virement bancaire, une demande d'inscription attribuant un numéro congressiste JNI est automatiquement adressée par email au participant.

Afin de valider et confirmer l'inscription, le participant devra adresser à Vivactis Plus le chèque ou la copie du virement.

Dès réception du règlement, le participant recevra une facture acquittée et une confirmation d'inscription par email.

En l'absence de règlement, et si le délai de paiement est dépassé, le participant recevra un email l'informant de l'annulation de son inscription. Une nouvelle demande pourra être faite.

## Conditions d'annulation

En cas de désistement ou d'annulation d'une inscription au congrès, le participant devra le notifier à JNI Vivactis Plus par écrit :

- **Jusqu'au 15 mars 2010** : remboursement des droits d'inscription, déduction faite d'une somme forfaitaire de 50 € pour frais de dossier
- **A partir du 16 mars 2010** : aucun remboursement ne sera effectué. La date d'achat sur la base de la connexion au site internet faisant foi.

L'inscription au congrès n'est définitive qu'à réception par Vivactis Plus du règlement des droits d'inscription. Un délai de **7 jours calendaires** est imposé pour la réception du paiement (chèque ou copie du virement bancaire). Passé ce délai, l'inscription est automatiquement annulée et notifiée par email.

## Sessions FMC

Pas de pré-inscription en ligne ni d'inscription sur place aux sessions FMC.

Pas de pré-test ni de post-test.

Les salles de session FMC seront libres d'accès à l'ensemble des congressistes, dans la limite des places disponibles.